

Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2026

Note à la presse

Risque élevé d'incendie : interdiction temporaire des feux ouverts et des barbecues

En raison de la canicule et de la sécheresse persistante, le risque de départ et de propagation d'incendies est actuellement particulièrement élevé.

La Ville d'Esch informe qu'à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, tout feu ouvert et tout barbecue sont strictement interdits dans les forêts, les parcs, les espaces verts, les zones naturelles ainsi que dans les autres espaces publics de la Ville, y compris sur les emplacements habituellement prévus à cet effet.

La Ville appelle également la population à faire preuve de la plus grande vigilance et rappelle qu'il ne faut pas jeter des mégots de cigarette, des bouteilles ou des morceaux de verre dans la nature, ces derniers pouvant favoriser un départ de feu dans les conditions actuelles.

En cas de fumée ou de départ d'incendie, il convient de s'éloigner immédiatement de la zone concernée et d'appeler le 112. En forêt, il est recommandé de communiquer le numéro du point de secours le plus proche afin de faciliter l'intervention des services de secours.

Toutes les informations ainsi que les conseils de prévention sont disponibles sur le site esch.lu.

Nous vous remercions par avance pour le relais de cette information d'intérêt public.

Contact presse

Service Relations Publiques, Ville d'Esch
RelationsPubliques@villeesch.lu
+352 2754 4101